

----- Message transféré -----

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique

**Date :** Tue, 12 Oct 2021 20:15:55 +0200

**De :**

**Pour :** pref-enqpub-orcheremeac@maine-et-loire.gouv.fr

Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous les différentes interrogations que je me pose concernant l'exploitation de la carrière.

Nous habitons à 1 km à vol d'oiseau de la carrière et nous ne sommes pas desservis par le service d'eau. Que se passera-t-il si l'exploitation de la carrière tari notre puits ? Qui paiera les frais de raccordement ? Il en est de même s'il y a une pollution de l'eau. Comment ferons nous si nous n'avons plus d'eau ? Notre chauffage étant en géothermie sur nappe phréatique nous n'aurions également plus de chauffage.

Un tel trafic de poids lourds sera totalement inadapté aux axes desservant la commune.

C'est un projet « d'un autre temps ».

A l'heure où l'on nous parle de réduire l'utilisation des voitures car trop polluantes ; il faudrait qu'un nombre important de camions fasse tous les jours le trajet Trignac - Saint Aubin, soit environ 150 kms, pour récupérer de la chaux pour l'agriculture intensive ! alors que nous sommes dans l'ère du bio ! Cherchez l'erreur !